

papier en particulier, c'est que ma circonscription, ainsi que d'autres du nord-ouest de l'Ontario, dépendent beaucoup de l'exportation de ces produits comme des autres produits forestiers. La hausse du dollar canadien a créé un problème très grave pour la plupart des industries d'exportation. Je crains que les industries touchées par la situation actuelle du change n'attirent que bien peu de capitaux d'investissement, à moins que le gouvernement ne décide de réévaluer le dollar canadien à un taux plus réaliste que son niveau actuel.

Contrairement à ce que croient certains de nos nationalistes économiques qui déplorent sans cesse la présence d'investissements étrangers au Canada, monsieur l'Orateur, nous avons encore besoin de capitaux, de préférence canadiens, il va sans dire. Mais les capitaux canadiens seuls ne sauraient ni répondre aux exigences d'une économie croissante ni réduire le chômage au minimum. C'est très bien que de promouvoir l'acquisition d'une part croissante des ressources et de l'industrie canadiennes chaque fois que la chose est possible, à condition de ne pas faire de distinctions contre l'investisseur non résident. Nous devrions nous réjouir de ce que des investissements étrangers aient rendu possible le niveau de vie dont nous jouissons aujourd'hui.

Mon collègue, le député de Kenora-Rainy River (M. Reid), lorsqu'il s'est adressé au récent congrès politique du parti libéral, à Ottawa, a fait remarquer que la campagne de nationalisme économique est une campagne de riches, lancée dans des régions comme Toronto et le Sud de l'Ontario qui ne manquent pas de capitaux et qui ne se préoccupent pas d'autres régions du pays où les capitaux font défaut. J'ai même du mal à accepter le nationalisme que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a exprimé dans son discours de Denver, au Colorado. Depuis, il a heureusement déclaré qu'on ne l'avait pas compris.

Quand le gouvernement fera connaître sa politique sur la propriété étrangère, j'espère qu'il n'y fera pas entrer les propositions extrémistes que le comité parlementaire des affaires extérieures et de la défense nationale lui a faites dans son rapport. Je n'étais pas alors membre de ce comité, mais j'ai eu l'occasion d'étudier le rapport depuis sa parution. Le comité l'aurait approuvé avec une hâte intempestive. On y propose comme principe directeur que les Canadiens détiennent 51 p. 100 des parts des sociétés étrangères et qu'un organisme de surveillance suive et contrôle les activités des entreprises étrangères au Canada.

Pour ma part, je suis bien loin d'être d'accord avec de telles propositions et je m'inquiéterais beaucoup si je n'étais sûr que le cabinet aura le bon sens de rejeter toute recommandation aussi inconsiderée. J'ai des raisons de croire que cette dernière recommandation a été faite à une réunion du comité alors que seulement 17 membres sur 30 étaient présents. Parmi les membres présents, 11 ont voté pour la proposition, un a voté contre, et il y a eu cinq abstentions. La question est d'une si grande importance, que le rapport devrait, je pense, être retiré par le président et soumis de nouveau à l'examen du comité.

Malheureusement, les Canadiens sont moins enclins à prendre des risques que nos amis du Sud. Pourtant certains des nôtres s'irritent lorsque nos voisins veulent

contrôler ici des entreprises qui ont vu le jour grâce à l'initiative et à l'argent américains. Nous devrions nous rendre compte que l'exploitation du potentiel économique du Canada dans le domaine des ressources nécessite encore des capitaux étrangers.

Un sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean-Paul Drolet, a parlé plus sensément que son ministre lorsqu'il a déclaré au congrès de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, au sujet de la mainmise étrangère sur nos ressources naturelles, que la controverse à propos de la mainmise étrangère est futile tant que l'intérêt bien compris des Canadiens est servi et que le gouvernement doit collaborer avec les compagnies minières étrangères, quel que soit le pays dont elles sont originaires, afin de protéger l'intérêt des Canadiens. «Je parle de l'association entre le gouvernement et l'entreprise privée au profit de la collectivité», a déclaré le sous-ministre et un certain nombre d'études ont révélé que, quels que soient les critères, les compagnies étrangères n'agissent pas de façon très différente des compagnies canadiennes et que le gouvernement ne doit intervenir que lorsqu'on ne prend pas tout d'abord en ligne de compte l'intérêt du Canada.

Nous nous intéressons à une industrie dont la valeur annuelle est d'environ 5 milliards et qui est censée doubler d'ici dix ans. «Les investissements étrangers, a dit M. Drolet, viennent au Canada parce qu'ils sont indispensables à l'économie et à l'expansion de notre pays». Les investissements favorisent l'expansion et l'expansion crée des emplois, et les emplois assurent la prospérité à tous. A ma connaissance aucun employé de la Great Lakes Paper Company ou de l'Abitibi, Canada Car ou de la Steep Rock Iron Mines ne s'est plaint ou s'est demandé si les actionnaires sont canadiens ou américains. Ce qui les intéresse c'est la permanence de leur emploi. Ce que nous voulons ce sont des emplois.

M. Alexander: C'est juste.

M. Badanai: Bien que l'exposé budgétaire n'ait pas fait directement mention de la pollution, le gouvernement prend la chose très au sérieux. Le ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) consacre beaucoup de son temps à la lutte contre la pollution. Il est un ardent défenseur des mesures antipollution et il a réussi à éveiller l'intérêt de l'industrie. Naturellement, la lutte contre la pollution va être un projet coûteux qu'il faudra étaler sur un certain nombre d'années. Le gouvernement devra décider ce qui est absolument indispensable et urgent et ce qui peut attendre.

J'ai ici, monsieur l'Orateur, un article paru sous le titre «Special Report—Pollution Control» dans le bulletin de nouvelles publié par la Spruce Falls Power and Paper Company Limited en février 1970. Voici ce que dit ce rapport:

L'eau est l'une de nos grandes ressources naturelles. Sans elle, nous ne pouvons exister. Nos corps en ont besoin autant que nos industries. Nous la buvons et elle nous rafraîchit.

Nous nous y lavons et nous sommes propres. Nous y nageons et en sortons vivifiés. Nous y pratiquons la pêche sportive et commerciale. Nous l'entourons de résidences et de villas par plaisir esthétique. Nous la bordons d'usines pour disposer d'une voie d'accès et parce que les techniques industrielles l'exigent. L'eau claire est fécondante, et pourtant beaucoup de nos cours d'eau sont pollués.